



**COMMISSION INTERNE DE L'ENSEIGNEMENT
ET DE L'ÉDUCATION SPÉCIALISÉS**

Séance du 19 janvier 2010

1. Retour de la rencontre SPG-direction SMP du 19 novembre 2009 :

Voir le PV de cette réunion sur le site : www.spg-syndicat.ch, aller ensuite dans dossiers, puis dans enseignement spécialisé, puis dans documents divers.

2. Suite de la réunion du 18 janvier :

Réactions à chaud et en vrac des personnes présentes :

- On nous parle d'un collège de direction, mais bien que ses membres soient tous présents dans la salle, ils ne se présentent même pas ensemble autour de la table...
- On pouvait espérer que l'on nous présente « officiellement » les nouveaux membres de la direction du nouvel OMP...
- Le rôle de C. Vincent Gatti n'est pas suffisamment clair, si elle ne s'occupe réellement plus que des adultes, cela signifie une augmentation de charges pour les responsables pédagogiques.
- Les responsables pédagogiques devraient avoir moins de charges administratives et passer le plus de temps possible auprès des enfants, mais ils vont avoir plus de rencontres avec C. Vincent Gatti ! dixit S. Eliez.
- La réponse de S. Eliez concernant le remplacement des responsables pédagogiques pendant leur temps de décharges administratives n'était pas claire du tout.
- Le groupe de travail sur les cahiers des charges des responsables pédagogiques n'a toujours rien communiqué au syndicat.
- Les MS vont-ils continuer à collaborer avec l'OMP ? selon quelles modalités ?
- Les projets annoncés avec une priorité sur le secteur adolescent, sont à l'opposé de ceux prévus il y a environ deux ans qui eux mettaient l'accent sur le secteur des petits...
- Le fait d'ouvrir les engagements à d'autres licences est inquiétant.
- Les feuilles de vœux seront-elles toujours utilisées par l'OMP ?
- La charge de travail octroyée aux inspecteurs semble trop importante pour qu'ils puissent la mener à bien.
- Le fait que « l'éducateur référent » assiste aux entretiens d'évaluation soulève d'importantes questions.
- Avec l'appartenance claire des regroupements à l'OMP, il ne peut plus y avoir de MA issu du spécialisé.
- Est-ce que les deux jours de FO continue actuels vont disparaître au profit des « séminaires » annoncés ? Ces « séminaires » vont-ils être obligatoires ?
- Le fait de n'avoir recours qu'à des formateurs internes à l'OMP pose question.
- Les temps de « séminaire » seront-ils compensés, si pris en dehors des heures ?

- La rencontre annoncée pour les regroupements avec S. Eliez le 4 février est différemment perçue :
 - o Satisfaction d'avoir la possibilité de s'exprimer.
 - o Méfiance face à la réelle prise en compte des avis des équipes.
 - o Risque de perdre une certaine liberté, s'il y a un responsable dans les regroupements.
 - o Actuellement cela fonctionne bien au niveau de la répartition des tâches dans les regroupements, pourquoi vouloir nommer un responsable ; cela risquerait de démobiliser certains et créerait un intermédiaire supplémentaire.
 - o Qui choisirait le responsable ?
 - o Quel serait réellement son rôle ?
 - Administratif
 - Soutien aux jeunes collègues
 - Intermédiaire avec la direction de l'OMP
 - Intermédiaire avec le Dir-E
 - Serait-il présent lors des évaluations des collègues ?
 - Comment serait-il remplacé en cas de décharges horaires ?
 - Etc.
- La question de la « commission chargée de la mise en place et du suivi de l'OMP » annoncée par C. Beer le 27 octobre puis le 18 janvier n'a pas été abordée.
- Etc.

Au vu de tous ces éléments nous proposons la tenue d'une

**Assemblée du personnel,
Le 2 février de 18h30 à 20h à la maison des associations
(À confirmer)**

La prochaine commission interne aura lieu le :

Jeudi 4 mars 2010 à 17h00 à la SPG

Manuela Baud
manuela.baud@edu.ge.ch

P.S. N'hésitez pas à nous faire parvenir vos remarques, commentaires et autres sujets que vous souhaiteriez aborder en commission.